



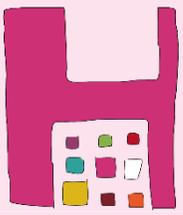
Signature du
7^e PDALHPD du Gard
5 décembre 2018

7^E PDALHPD

PLAN
DÉPARTEMENTAL
D'ACTION POUR
LE LOGEMENT ET
L'HÉBERGEMENT
DES PERSONNES
DÉFAVORISÉES

2019 - 2023





Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Monsieur Christian BASTID
Vice-président délégué à l'habitat
et au suivi de l'ANRU



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Madame Isabelle KNOWLES
Directrice de la Cohésion Sociale du Gard



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Madame Mireille LEOUFFRE
Chargée de Mission coordination logement et hébergement DDCS

Madame Pascale VINCENT
Directrice d'études ADIL du Gard

Monsieur Nicolas JEANNET
Chef du service habitat et renouvellement urbain au Département

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Du 6^e PDALPD au 7^e PDALHPD du Gard

7^E PDALHPD

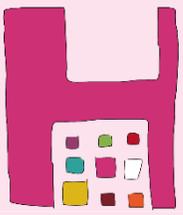
**PLAN
DÉPARTEMENTAL
D'ACTION POUR
LE LOGEMENT ET
L'HÉBERGEMENT
DES PERSONNES
DÉFAVORISÉES**

2019 - 2023



le GARD 3.0
développe les solidarités





Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Sommaire

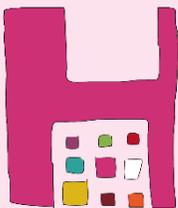
- **Données de cadrage**
- **Gouvernance du 7^{ème} PDALHPD**
- **Présentation du Plan**



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Données de cadrage



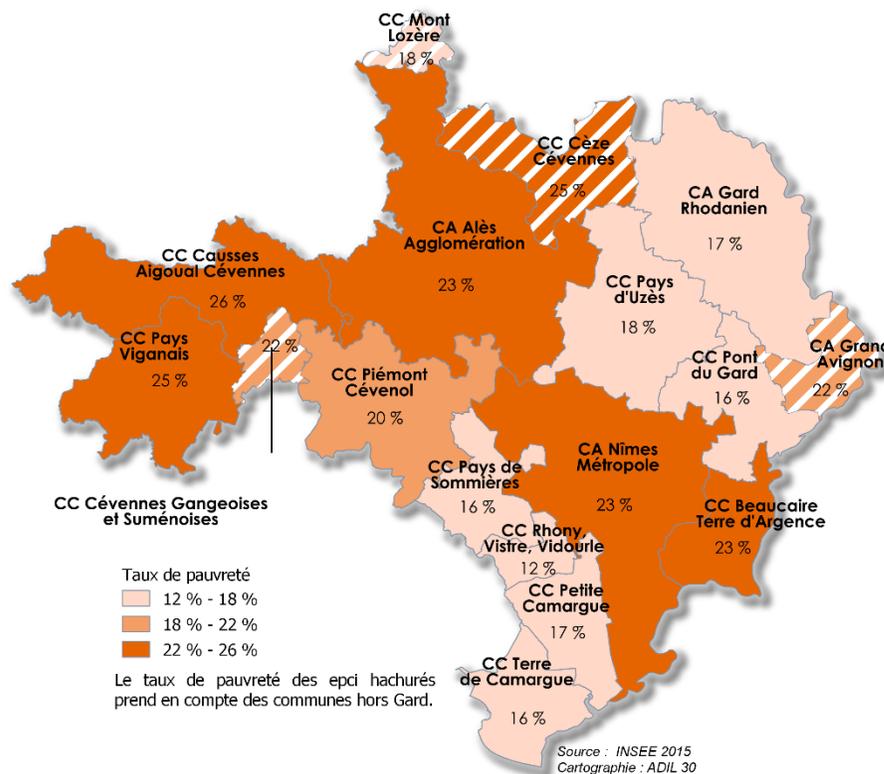
7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

1 ménage sur 5 vit sous le seuil de pauvreté dans le Gard

Taux de pauvreté :

- Gard : 20%
- Occitanie : 17%
- France : 14%





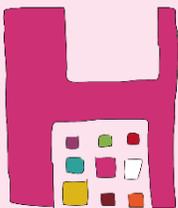
7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

44 000 ménages vivent avec moins de 833€ par mois
public potentiel du PDALHPD

	Ensemble des ménages gardois Tous niveaux de revenus	Ménages très modestes de 0 à 10 000 € / an
Locataires du parc privé	89 704	22 906
Locataires du parc social	34 016	12 153
Propriétaires occupants	196 519	9 173
TOTAL GARD	320 239	44 232

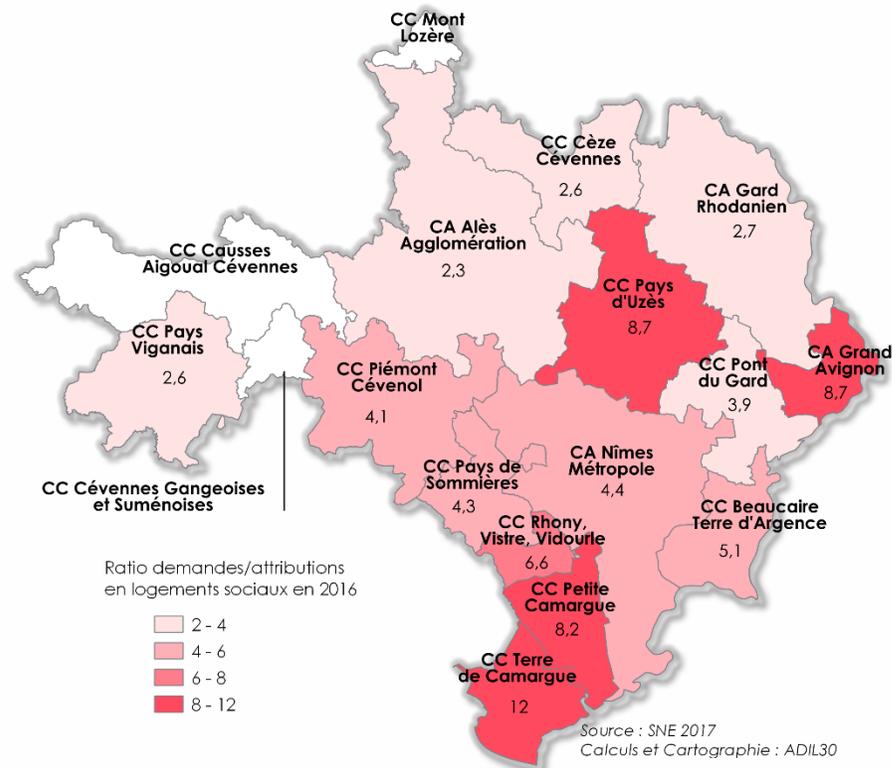
Source : Filocom 2015



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

La demande en logement social : 4 demandes pour 1 attribution

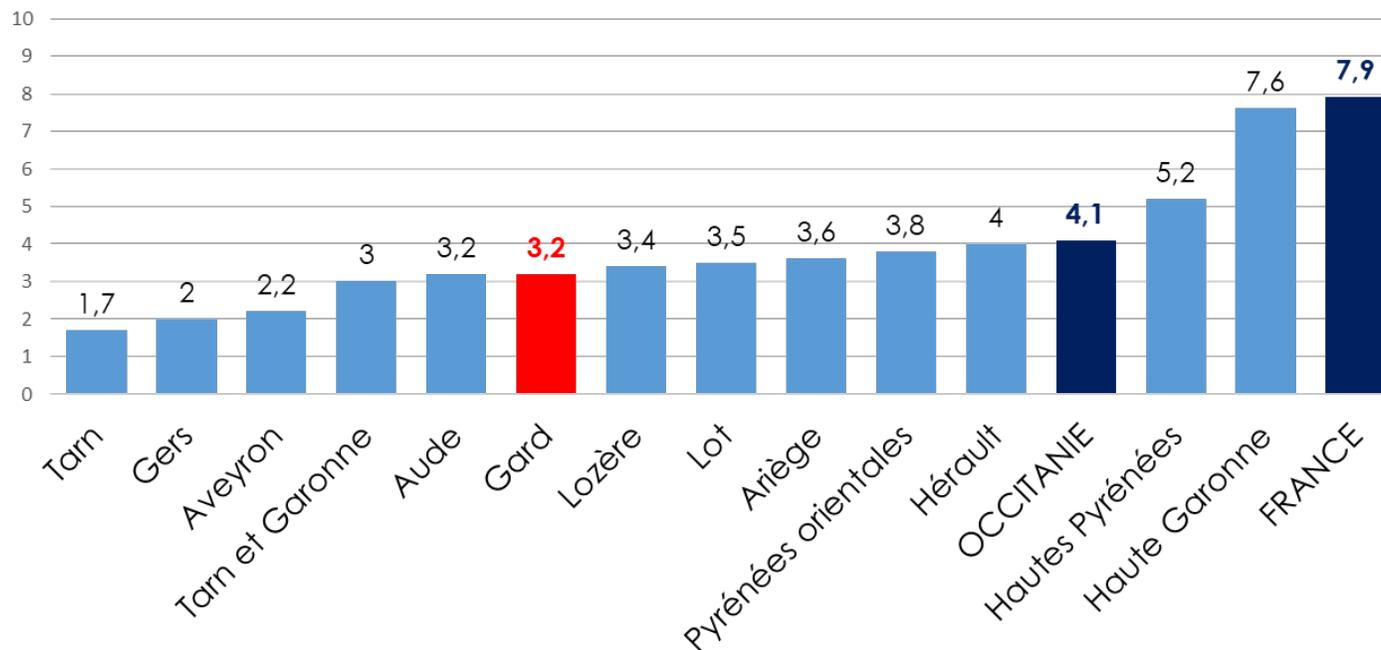




7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Taux d'équipement **en hébergement**
pour 1 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté



Source : Directions Régionale de la Jeunesse, des
Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Bilan du 6^e PDALPD (2013-2016)

- **924 logements très sociaux** financés dans le parc public et privé.
- **355 logements rendus décents** grâce à un travail de médiation et à la réalisation de travaux par les propriétaires.
- **187 logements interdits à l'habitation** suite à des arrêtés préfectoraux d'insalubrité.
- **34 places ouvertes en pension de famille.**
- **40 offres de logement créées en intermédiation locative.**
- **13 091 ménages aidés financièrement par le FSL.**
- **834 ménages reconnus prioritaires relogés par les bailleurs sociaux.**



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Gouvernance du 7^{ème} PDALHPD

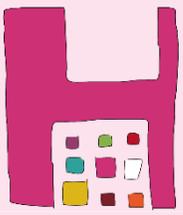


Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Les principes du PDALHPD

Le PDALHPD vise à définir, dans le département et pour une période donnée, les objectifs et les moyens devant permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir.

Il intègre pleinement pour la première fois l'hébergement.



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Les principes fondamentaux

- **La mise en cohérence**

Le plan se décline en différentes actions mises en œuvre par les partenaires concernés. Chacun, responsable de son domaine d'intervention, mobilise, au sein des instances du plan, les interactions possibles avec les autres.

Il amène l'ensemble des acteurs à être, collectivement, le plus efficace possible.

- **La lisibilité**

La complexité de l'intervention publique en matière de logement et d'hébergement nécessite un effort particulier pour rendre accessible à l'ensemble des partenaires concernés une vision cohérente et une connaissance claire du sujet.



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Une nouvelle gouvernance

Les Comités responsables du 7^e PDALHPD :

Trois Comités Responsables dans l'année, chacun sur une thématique représentant l'ensemble des actions du PDALHPD.

- **Le mal logement**
- **Le maintien dans le logement et la prévention des expulsions domiciliaires**
- **Le rapprochement offre et demande hébergement / logement**



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Autres enjeux de gouvernance

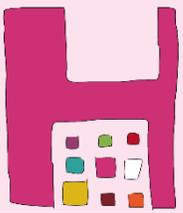
- **Contractualiser avec les EPCI en charge de la politique du logement.**
- **Assurer une cohérence d'intervention avec les autres schémas et documents de cadrage de l'action publique.**



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Le 7^{ème} PDALHPD



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Les objectifs du Plan

- **Objectif I : Développer l'offre de logements et d'hébergement**
- **Objectif II : Améliorer les conditions de logements et d'hébergement**
- **Objectif III : Rapprocher l'offre et la demande en logements et en hébergement**
- **Objectif IV : Accompagner les ménages et contribuer à leur solvabilité**
- **Objectif V : Prévenir les expulsions domiciliaires**



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

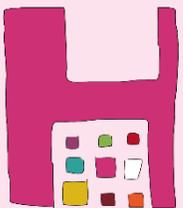
Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Objectif 1 :

**Développer
l'offre de
logements et
d'hébergement**

Action 1 : Réaliser des logements accessibles
aux ménages à faibles ressources

Action 2 : Créer des places d'hébergement
et de logement accompagné



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

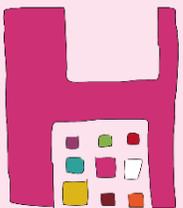
Objectif II :

**Améliorer les
conditions de
logement et
d'hébergement**

Action 3 : Promouvoir la décence dans les
logements et lutter contre l'habitat
indigne

Action 4 : Résorber l'habitat précaire

Action 5 : Améliorer les conditions d'accueil et
d'hébergement sur les territoires



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Objectif III :

**Rapprocher
l'offre et la
demande en
logements et en
hébergement**

Action 6 : Faciliter l'accès
du public du plan
au logement

Action 7 : Reloger le public
reconnu
prioritaire du
plan dans le parc
social

Action 8 : Accéder à
l'hébergement
et au logement
accompagné



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Objectif IV :

**Accompagner
les ménages
et contribuer
à leur solvabilité**

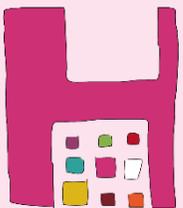
Action 9 : Favoriser les liens
entre santé et
hébergement /
logement

Action 10 : Accompagner les
personnes pour
l'accès et le maintien
dans le logement

Action 11 : Intervenir en faveur
de la maîtrise des
consommations
énergétiques

Action 12 : Soutenir
financièrement les
ménages en
situation de grande
précarité (FSL)

Action 13 : Accueillir et
orienter les
personnes sans
solution de
logement ou
d'hébergement



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Objectif V :

**Prévenir les
expulsions
domiciliaires**

Action 14 : Prévenir l'expulsion locative avant
résiliation du bail

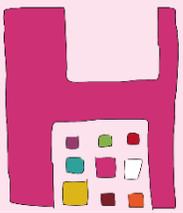
Action 15 : Prévenir l'expulsion locative après
résiliation du bail



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Madame Christine BRUSQUE
**Chef du service logement
au Département du Gard**



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Vidéo Service Local d'Information pour la Maîtrise des Energies (SLIME)



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Monsieur François-Xavier DEGOUL
Président du Conseil d'Administration
de la CAF du Gard



Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Monsieur Carl DAUDE
**Directeur de la gestion locative
et des politiques sociales
de l'Office Public HLM Habitat du Gard**



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Monsieur Michel BOUQUET
Directeur de la Clède



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

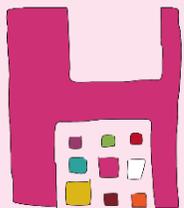
Madame Sandra ROSSI
**Directrice du pôle de lutte contre les
exclusions de la Croix Rouge**



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Monsieur le Président du
Département du Gard



7^{ÈME} PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION
POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

Monsieur le Préfet du Gard

Signature
du 7^e PDALHPD
5 décembre 2018

7^e PDALHPD du Gard

7^E PDALHPD

*PLAN
DÉPARTEMENTAL
D'ACTION POUR
LE LOGEMENT ET
L'HÉBERGEMENT
DES PERSONNES
DÉFAVORISÉES*

2019 - 2023



33